

Module 2 : Bien choisir et planter des plants de qualité

Parcours de formation « Réussir ses plantations forestières »

20 h – salle et terrain

2 sessions : 21- 23 novembre
et 5-7 décembre 2023 (2,5 j.)

La Sécherie de la Joux à Supt (39)

par Sabine GIRARD¹ et Philippe PROUDHON²

¹ CNPF-IDF, ² ONF

Une fois les essences à planter choisies, le responsable d'un projet de plantation doit porter une attention particulière à la qualité des plants qui seront installés et à la façon dont ils seront mis en place.

Quelles origines et quels types de plants choisir ? Comment évaluer leur qualité au moment de la livraison et les conserver dans de bonnes conditions ? Comment organiser le chantier ?

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principes de la réglementation des matériels forestiers de reproduction et leurs applications dans une zone géographique donnée
- Réceptionner une commande de plants et un chantier de plantation
- Connaître les bonnes pratiques de la plantation forestière

Méthodes :

- Exercices pratiques (tri, réception, plantation)
- Mise en situation (réception de plants, chantier de plantation, taux de reprise)
- Échanges avec des professionnels
- Exposés en salle
- Visite d'une sécherie

Pas de prérequis

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.

100%
satisfaction
stagiaires

750 € net de taxes

Public : propriétaires, gestionnaires et experts forestiers, entreprises, collectivités territoriales, établissements publics

Intervenants : un pépiniériste reboiseur ; un expert du Département de la santé des forêts

12 participants maximum

Compétences visées

- Connaître les principaux itinéraires d'élevage des plants en pépinière et les facteurs qui limitent la production de plants
- Utiliser les arrêtés régionaux pour déterminer l'origine génétique et les dimensions des plants utilisables en plantation forestière
- Reconnaître les défauts de forme réhivitoires par groupes d'espèces
- Réceptionner une commande de plants
- Appréhender les différents points de vigilance de la plantation forestière
- Réceptionner un chantier de plantation
- Déterminer le taux de reprise d'une plantation



L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvo-climatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355

